

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

Réservation :

Votre réservation ne sera effective qu'après réception de la fiche de réservation, accompagnée d'un acompte de 30% du montant du séjour plus 9 € de frais de réservation, non remboursable. Le solde devra être réglé 30 jours avant l'arrivée.

En cas de réservation moins de 30 jours avant l'arrivée, la totalité du règlement doit être joint à la réservation.

Le séjour doit être entièrement réglé, lors de la remise des clés.

Assurance Annulation:

Assurance annulation/ interruption de séjour et risques locatifs : La souscription est possible directement sur notre site, dans la rubrique « Tarifs ». Renseignements et paiement de la prime en ligne auprès de l'assurance ADAR.

Annulation:

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'interruption/ annulation de séjour si l'assurance n'a pas été souscrite préalablement.

En cas d'annulation, envoyer par écrit votre demande de résiliation, L'assurance annulation villégiature ADAR vous remboursera les sommes versées suivant les clauses du contrat.

Défection:

Tout retard supérieur à 48h, sans avertissement de votre part, entraînera l'annulation automatique du contrat, la totalité du séjour nous restant acquise à titre de dédommagement. L'assurance ADAR peut prendre en charge les frais du séjour dans les limites des clauses du contrat.

Conditions de locations:

Une caution sera perçue à l'arrivée et sera restituée si l'état des lieux donne satisfaction, 100 € pour les chalets 2/4 ou 4/6 pers et 200 € pour les chalets 6/8 pers et le gîte 18 pers. Les éventuelles dégradations seront réparées et le montant de la facture retenu sur la caution; la vaisselle manquante devra être remplacée.

Les draps sont fournis, ils vous seront remis à votre arrivée, prévoir le linge de toilette.

Le chalet devra être propre, le ménage est à la charge du locataire; dans le cas contraire, la somme forfaitaire de 40€ pour un chalet 2/4 pers, 4/6 pers, 60€ pour un chalet 6/8 pers et 80€ pour le gîte 18 pers sera retenue. Il ne sera consenti aucune remise pour un retard d'arrivée ou un départ anticipé.

Pour des raisons de sécurité, en aucun cas le nombre de locataire par chalet ne doit être dépassé, enfants et bébés compris.

REGLEMENT INTERIEUR :

1 – Horaires :

Location à la semaine : les arrivées sont autorisées le samedi à partir de 15 H et les départs se font le samedi matin entre 7H et 10 H.

Location au week-end : les arrivées se font à partir de 14 H et les départs avant midi. Pour un départ l'après midi, prévenir à l'avance et prévoir un supplément de 30€/pour les chalets 2/4 pers et 4/6 pers, 40€/ chalets 6/8 pers ou 50€/ gîte de groupe.

Les résidents sont invités à prévenir l'accueil de leur départ dès l'avant veille de celui-ci.

2 – Circulation :

Les voitures sont autorisées à circuler au pas dans le village uniquement le samedi, pour les arrivées et les départs des résidents.

Le reste du temps, les véhicules doivent être garés au parking.

Pour le transport des courses des chariots sont à votre disposition devant l'accueil.

3 – Piscine :

Par mesure d'hygiène, dans l'enceinte de la piscine, caleçon de bain, bermuda et short sont interdits, **slip de bain obligatoire**. Matelas pneumatique, grosse bouée, ballon et animaux gonflables ... ne sont pas autorisés.

Suite à une nouvelle réglementation, toutes personnes étrangères au village vacances (famille ou amis en visite) ne pourront être acceptés à la piscine.

4 – Animaux :

Pour la sécurité des résidents, les animaux sont acceptés uniquement s'ils sont tenus en laisse, **en permanence**, à l'intérieur du village et si vous vous engagez à leurs faire faire leurs à l'extérieur du village vacances afin dans respecter la propreté. Tarif : 25 €/ semaine ou 4 €/ jour.

5 – Hébergement :

Pour des raisons de sécurité, en aucun cas le nombre de locataire par chalet ne doit être dépassé, enfants et bébés compris.

Les visiteurs pour la journée sont autorisés **occasionnellement** et doivent être signalés à l'accueil dès leur arrivée.

6 – Barbecue :

En raison des risques d'incendies dans notre région, les barbecues personnels près des chalets sont interdits. Un barbecue central, près d'un point d'eau est à votre disposition pour vos grillades.

7 –Laverie :

Pour vos lessives, vous trouverez dans la salle une machine à laver et un sèche-linge à jetons, un fer et une table à repasser sont à votre disposition à l'accueil.

Pour le bon déroulement de votre séjour, le bien être et la tranquillité de tous, nous vous demandons de respecter ces quelques consignes.

Relais du Salagou - Village de gites - 8 rue des terrasses – 34700 Salelles du Bosc

www.relais-du-salagou.com tél : 0033 (0)4 67 44 76 44